

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
**Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada**
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 1T3
Bid Fax: (902) 496-5016

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

| | |
|---|--|
| Title - Sujet CABLE | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation W355B-121256/A | Date 2012-03-01 |
| Client Reference No. - N° de référence du client W355B-12-1256 | |
| GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$HAL-309-8631 | |
| File No. - N° de dossier HAL-1-66883 (309) | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-04-11 | |
| Time Zone Fuseau horaire Atlantic Daylight Saving Time ADT | |
| F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/> | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: MacNeil, Blaine A. | Buyer Id - Id de l'acheteur hal309 |
| Telephone No. - N° de téléphone (902) 496-5180 () | FAX No. - N° de FAX (902) 496-5016 |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE FMF CALE SCOTT, HMC DOCKYARD BUILDING D-40, DOOR 8 HALIFAX NOVA SCOTIA B3K 5X5 Canada | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address
**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Acquisitions
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 3C9

| | |
|--|--|
| Delivery Required - Livraison exigée SEE HEREIN | Delivery Offered - Livraison proposée |
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| Signature | Date |



| Item Article | Description | Dest. Code Dest. | Inv. Code Fact. | Qty Qté | U. of I. U. de D. | Destination | Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM | Plant/Usine | Delivery Req. Livraison Req. | Del. Offered Liv. offerte |
|--------------|--|------------------|-----------------|---------|-------------------|-------------|----------------------------------|--------------|------------------------------|---------------------------|
| 1 | Adapter, Cable Shield. N5975-01-3266507 100825563. 1 1/4-11 1/2 NPT Thread Size; Max OD Of Cable 1.172 Inches; Min OD Of Shield 0.800 Inches; Female. Part # GA/CSGA-K/NPT. | W355B | W355A | 1 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | |
| 2 | Conduit, Glenair Blue Jacket, 1. Glenair Part # M24758-D. "Require 1 - 50 Foot Single Continuous Length". | W355B | W355A | 50 | FEET | \$ | XXXXXXXXXXXX | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | |
| 3 | Conduit, Glenair Blue Jacket, 1 1/ 2. Glenair Part # M24758-D. "Require 3 - 50 Foot Single Continuous Lengths". | W355B | W355A | 150 | FEET | \$ | XXXXXXXXXXXX | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | |
| 4 | Connector, Glenair Blue Jacket 1. Glenair Part # M24758-2D. | W355B | W355A | 4 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | |
| 5 | Connector, Glenair Blue Jacket 1 1 /2. Glenair Part # M24758-2F. | W355B | W355A | 12 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | |
| 6 | Adapter For Straight Pipe Thread. Glenair Blue Jacket 3/4". Part # M24758-18-C-04. | W355B | W355A | 4 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | |
| 7 | Adapter For Straight Pipe Thread. Glenair Blue Jacket 1". Part # M24758-18-D-05. | W355B | W355A | 4 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | |
| 8 | Adapter For Straight Pipe Thread. Glenair Blue jacket 1 1/2". Part # M24758-18-F-07. | W355B | W355A | 12 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | |
| 9 | Cable Shield Grounding Assembly, 1 " NPT. Glenair Part # GA/CSGA#E/NPT. | W355B | W355A | 1 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | |
| 10 | Cable Shield Grounding Assembly, 1 1/4" NPT. Glenair Part # | W355B | W355A | 2 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | |

| Item Article | Description | Dest. Code Dest. | Inv. Code Fact. | Qty Qté | U. of I. U. de D. | Destination | Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM | Plant/Usine | Delivery Req. Livraison Req. | Del. Offered Liv. offerte |
|--------------|---|------------------|-----------------|---------|-------------------|-------------|----------------------------------|-------------|------------------------------|---------------------------|
| 10 | GA/CSGA#L/NPT. | | | | | | | | | |
| 11 | Back Shell, Electrical. Glenair Part # 380AS001NF2216H6. | W355B | W355A | 1 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | | SEE HEREIN | |
| 12 | Back Shell, Electrical. Glenair Part # 380AS001NF2216H3. | W355B | W355A | 1 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | | SEE HEREIN | |
| 13 | Back Shell, Electrical. Glenair Part # 380AS001NF2420H3. | W355B | W355A | 2 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | | SEE HEREIN | |
| 14 | Connector, Fibre Optic. Gleanair Part # 180-091NF0611-12PN. | W355B | W355A | 1 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | | SEE HEREIN | |



| Item Article | Description | Dest. Code Dest. | Inv. Code Fact. | Qty Qté | U. of I. U. de D. | Destination | Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM | Plant/Usine | Delivery Req. Livraison Req. | Del. Offered Liv. offerte |
|--------------|--|------------------|-----------------|---------|-------------------|-------------|----------------------------------|-------------|------------------------------|---------------------------|
| 15 | Back Shell, Fibre Optic. Glenair Part # 189HS016NF1105-3. | W355B | W355A | 1 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | | |
| 16 | Fibre Optic Pin Terminus. Glenair Part # 181-002-127. | W355B | W355A | 10 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | | |
| 17 | Back Shell, Electrical. Glenair Part # 380AS001NF1612H3. | W355B | W355A | 1 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | | |
| 18 | Back Shell, Electrical. Glenair Part # 380HS001NF1708H3. | W355B | W355A | 1 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | | |
| 19 | Conduit, Glenair Blue Jacket, 1. Glenair Part # M24758-D. "Require 1 - 50 Foot Single Continuous Length". | W355B | W355A | 50 | FEET | \$ | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | | |
| 20 | Conduit, Glenair Blue Jacket, 1 1/ 2. Glenair Part # M24758-D. "Require 3 - 50 Foot Single Continuous Lengths". | W355B | W355A | 150 | FEET | \$ | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | | |
| 21 | Connector, Glenair Blue Jacket 1. Glenair Part # M24758-2D. | W355B | W355A | 4 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | | |
| 22 | Connector, Glenair Blue Jacket 1 1 /2. Glenair Part # M24758-2F. | W355B | W355A | 12 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | | |



| Item Article | Description | Dest. Code Dest. | Inv. Code Fact. | Qty Qté | U. of I. U. de D. | Destination | Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM | Plant/Usine | Delivery Req. Livraison Req. | Del. Offered Liv. offerte |
|--------------|---|------------------|-----------------|---------|-------------------|-------------|----------------------------------|--------------|------------------------------|---------------------------|
| 23 | Adapter For Straight Pipe Thread. Glenair Blue Jacket 3/4". Part # M24758-18-C-04. | W355B | W355A | 4 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | |
| 24 | Adapter For Straight Pipe Thread. Glenair Blue Jacket 1". Part # M24758-18-D-05. | W355B | W355A | 4 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | |
| 25 | Adapter For Straight Pipe Thread. Glenair Blue Jacket 1 1/2". Part # M24758-18-F-07. | W355B | W355A | 12 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | |
| 26 | Cable Shield Grounding Assembly, 1" NPT. Cable Shield Grounding Assembly, 1" NPT. Glenair Part # GA/CSGA#E/NPT. | W355B | W355A | 1 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | |
| 27 | Cable Shield Grounding Assembly, 1 1/4" NPT. Glenair Part # GA/CSGA#L/NPT. | W355B | W355A | 2 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | |
| 28 | Back Shell, Electrical. Glenair Part # 380AS001NF2216H6. | W355B | W355A | 1 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | |
| 29 | Back Shell, Electrical. Glenair Part # 380AS001NF2216H3. | W355B | W355A | 1 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | |
| 30 | Back Shell, Electrical. Glenair Part # 380AS001NF2420H3. | W355B | W355A | 2 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | |



| Item Article | Description | Dest. Code Dest. | Inv. Code Fact. | Qty Qté | U. of I. U. de D. | Destination | Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM | Plant/Usine | Delivery Req. Livraison Req. | Del. Offered Liv. offerte |
|--------------|--|------------------|-----------------|---------|-------------------|-------------|----------------------------------|-------------|------------------------------|---------------------------|
| 31 | Connector, Fibre Optic. Glenair Part # 180-091NF0611-2PN. | W355B | W355A | 1 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | | |
| 32 | Back Shell, Fibre Optic. Glenair Part # 189HS016NF1105-3. | W355B | W355A | 1 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | | |
| 33 | Fibre Optic Pin Terminus. Glenair Part # 181-002-127. | W355B | W355A | 10 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | | |
| 34 | Back Shell, Electrical. Glenair Part # 380AS001NF1612H3. | W355B | W355A | 1 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | | |
| 35 | Back Shell, Electrical. Glenair Part # 380HS001NF1708H3. | W355B | W355A | 1 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | | |
| 36 | Fibre Optic Termination Kit For MI L-PRF. Fibre Optic Termination Kit For MIL-PRF MIL-PRF-29504/4 and /5 Termini. Part No. 187-017-110-MM. | W355B | W355A | 1 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | | |
| 37 | Adapter, Cable Shield. N5975-01-3266507 100825563. 1 1/4-11 1/2 NPT Thread Size; Max OD Of Cable 1.172 Inches; Min OD Of Shield 0.800 Inches, Female. | W355B | W355A | 1 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | | |



| Item Article | Description | Dest. Code Dest. | Inv. Code Fact. | Qty Qté | U. of I. U. de D. | Destination | Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM | Plant/Usine | Delivery Req. Livraison Req. | Del. Offered Liv. offerte |
|--------------|---|------------------|-----------------|---------|-------------------|-------------|----------------------------------|--------------|------------------------------|---------------------------|
| 38 | Adapter, Cable Shield. N5975-01-3266507 100825563. 1 1/4-11 1/2 NPT Thread Size; Max OD Of Cable 1.172 Inches; Min OD Of Shield 0.800 Inches; Female. | W355B | W355A | 1 | EACH | \$ | XXXXXXXXXXXX | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | |
| 39 | EMI/EMP Shielding Conduit, 3/4 In. Dia. P5970-20-A0B7506 104038878. With Glenair Blue Jacket Continuous Length. | W355B | W355A | 50 | MR | \$ | XXXXXXXXXXXX | XXXXXXXXXXXX | SEE HEREIN | |

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Énoncé des besoins
3. Avis de communication
4. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des soumissions
3. Demandes de renseignements en période de soumission
4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoins
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Livraison
5. Responsables
6. Paiement
7. Instructions relatives à la facturation
8. Attestations
9. Lois applicables
10. Ordre de priorité des documents
11. Clauses du guide des CCUA

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce marché ne comporte aucune exigence en matière de sécurité.

2. Énoncé des besoins

Le ministère de la Défense nationale a besoin de câbles divers et d'articles connexes. Les besoins sont décrits en entier à l'annexe A. Aucun produit de remplacement n'est permis.

3. Avis de communication

À titre de courtoisie, le gouvernement du Canada demande aux soumissionnaires retenus d'aviser au préalable l'autorité contractante de leur intention de rendre publique une annonce relative à l'attribution d'un contrat.

4. Compte rendu

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu sur les résultats de la demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception de l'avis les informant que leur soumission n'a pas été retenue. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions précisées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2011-05-16) Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Nouvelle-Écosse, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (une copie papier)

Section II : Soumission financière (une copie papier)

Section III : Attestations (une copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission :

- a) utiliser du papier de 8,5po x 11po (216mm x 279mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement (description des articles, page 2). Le montant total de la taxe sur les produits et services (TPS) ou de la taxe de vente harmonisée (TVH) doit être indiqué séparément, s'il y a lieu.

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 - PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.

B) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les soumissionnaires doivent fournir de l'information (documentation relative au produit) indiquant dans quelle mesure leur soumission satisfait aux exigences techniques obligatoires.

1.2 Évaluation financière

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, excluant la taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisée, FAB destination, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

2. Méthode de sélection

L'offre doit respecter les exigences de l'appel d'offres et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'une offre à commandes se fera en fonction de l'offre recevable la plus basse.

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Pour qu'un contrat leur soit attribué, les soumissionnaires doivent fournir les attestations exigées. Le Canada déclarera une soumission non recevable si les attestations exigées ne sont pas remplies et fournies tel que demandé.

Le Canada pourra vérifier l'authenticité des attestations fournies par les soumissionnaires durant la période d'évaluation des soumissions (avant l'attribution d'un contrat) et après l'attribution du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour s'assurer que les soumissionnaires respectent les attestations avant l'attribution d'un contrat. La soumission sera déclarée non recevable si on constate que le soumissionnaire a fait de fausses déclarations, sciemment ou non. Le défaut de respecter les attestations ou de donner suite à la demande de renseignements supplémentaires de l'autorité contractante aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. Le défaut de répondre à la demande de l'autorité contractante et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

1.1 Programme de contrats fédéraux

Les fournisseurs qui sont assujettis au Programme de contrats fédéraux (PCF) et qui ont été déclarés entrepreneurs non admissibles par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) n'ont plus le droit d'obtenir des contrats du gouvernement fédéral au-delà du seuil prévu par le Règlement sur les marchés de l'État pour les demandes de soumissions. Les fournisseurs peuvent être déclarés entrepreneurs non admissibles soit parce que RHDC a constaté leur non-conformité ou parce qu'ils se sont retirés volontairement du PCF pour une raison autre que la réduction de leur effectif à moins de 100 employés. Toute soumission présentée par un entrepreneur non admissible, y compris une soumission présentée par une coentreprise dont un membre est un entrepreneur non admissible, sera déclarée non recevable.

Le soumissionnaire, ou, si le soumissionnaire est une coentreprise le membre de la coentreprise, atteste comme suit sa situation relativement au PCF :

Le soumissionnaire ou le membre de la coentreprise :

- a) () n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il compte un effectif de moins de 100 employés à temps plein ou à temps partiel permanents et/ou temporaires, ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada;
- b) () n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il est un employeur réglementé en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, L.C. 1995, ch. 44;
- c) () est assujetti aux exigences du PCF, puisqu'il compte un effectif de 100 employés ou plus à temps plein, ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12

semaines ou plus au Canada, mais n'a pas obtenu de numéro d'attestation de RHDCC puisqu'il n'a jamais soumissionné pour des contrats de 200 000 \$ ou plus.

- d) () n'a pas été déclaré entrepreneur non admissible par RHDCC et possède un numéro d'attestation valide, à savoir le numéro : _____.

Des renseignements supplémentaires sur le PCF sont offerts sur le site Web de RHDCC.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Personnel de l'entrepreneur doivent être escortés par le personnel du MDN complètement blindé en tout temps.

2. Besoins

Le ministère de la Défense nationale a besoin que les articles énumérés à l'annexe A, Énoncé des besoins, du présent document lui soient fournis et livrés.

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2010A (2011-05-16), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

4. Livraison

La livraison est requise dans un délai de six (6) semaines après réception de la commande.

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Blaine MacNeil
Titre : Agent d'approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Approvisionnements

Téléphone : 902-496-5180

Télécopieur : 902-496-5016

Courriel : blaine.macneil@tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

Remarque à l'intention de l'autorité contractante : S'il y a lieu, utiliser la clause suivante et compléter à l'attribution du contrat seulement. Si l'on prévoit utiliser le terme « Responsable technique », utiliser la clause A1030C du guide des CCUA.

5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est (à préciser lors de l'attribution du contrat) :

Nom :

Organisation :

Téléphone :

Email :

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat.

On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom : _____

Organisation : _____

Téléphone : ____ _

Télécopieur : ____ _

Courriel : _____

6. Paiement

6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix total ferme de à déterminer \$. Les droits de douanes sont inclus et la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

7. Instructions relatives à la facturation

H5001C Instructions relatives à la facturation (2008-12-12)

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé «Présentation des factures» des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient exécutés.

2. Les factures doivent être distribuées comme suit:

a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

b) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé «Responsables» du contrat.

8. Attestations

8.1 Le respect des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

8.2 Clauses du guide des CCUA

Clause du guide des CCUA H1000C (2008-05-12), Paiement unique

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Nouvelle-Écosse et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui figure en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas dans la liste.

- a) les articles de la convention;
- b) la clause 2010A (2011-05-16) Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- c) l'annexe A - Énoncé des besoins/Liste de renvoi;
- d) soumission de l'entrepreneur datée du ____ (inscrire la date de la soumission).

11. Clauses du guide des CCUA

A9055C Rebutis et déchets (2010-08-16)

Annexe A

Énoncé des besoins

Les soumissionnaires doivent fournir les produits qui sont conformes à la description, à la marque, au modèle et/ou au numéro de pièce indiqués dans la description des articles de la demande de soumissions. Les soumissionnaires sont prévenus que les produits de remplacement ne seront pas pris en considération.

W355B-121256

Article no 1 5975-01-326-6507 ADAPTATEUR, ÉCRAN DE CÂBLE, 1 CH. Glenair, no de pièce GA/CSGA-K/NPT 1 1/4-11 1/2 NPT DIAMÈTRE DU FILET; DIAMÈTRE EXTÉRIEUR MAX. DU CÂBLE 1,172 PO; DIAMÈTRE EXTÉRIEUR MIN. DE L'ÉCRAN 0,800 PO; FEMELLE

Article no 2 Tube, Glenair, gaine bleue, 1 po x 50 pi, Glenair, no de pièce M24758-D
 Besoin : 1 câble simple continu x 50 pi de longueur

Article no 3 Tube, Glenair, gaine bleue, 1 1/2 po x 150 pi, Glenair, no de pièce M24758-D
 **Besoin : 3 câbles simples continus x 50 pi de longueur **

Article no 4 Connecteur, Glenair, gaine bleue 1 po, 4 ch., Glenair, no de pièce M24758-2D

Article no 5 Connecteur, Glenair, gaine bleue 1 1/2 po, 12 ch., Glenair, no de pièce M24758-2F

Article no 6 Adaptateur pour filetage cylindrique, 4 ch., Glenair, gaine bleue 3/4 po
 no de pièce M24758-18-C-04

Article no 7 Adaptateur pour filetage cylindrique, 4 ch., Glenair, gaine bleue 1 po

Solicitation No. - N° de l'invitation

W355B-121256/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

HAL-1-66883

Buyer ID - Id de l'acheteur

ha1309

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W355B-12-1256

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

no de pièce M24758-18-D-05

Article no 8 Adaptateur pour filetage cylindrique, 12 ch., Glenair, gaine bleue 1 ½ po
no de pièce M24758-18-F-07

Article no 9 Ens. de mise à la terre de l'écran de câble, 1 po NPT, 1 ch., Glenair, no de pièce
GA/CSGA#E/NPT

Article no 10 Ens. de mise à la terre de l'écran de câble, 1 ¼ po NPT, 2 ch., Glenair, no de pièce
GA/CSGA#L/NPT

Article no 11 Enveloppe d'isolateur électrique, 1 ch., Glenair, no de pièce 380AS001NF2216H6

Article no 12 Enveloppe d'isolateur électrique, 1 ch., Glenair, no de pièce 380AS001NF2216H3

Article no 13 Enveloppe d'isolateur électrique, 1 ch., Glenair, no de pièce 380AS001NF2420H3

Article no 14 Connecteur, fibre optique, 1 ch., Glenair, no de pièce 180-091NF0611-2PN

Article no 15 Enveloppe d'isolateur, fibre optique, 1 ch., Glenair, no de pièce 189HS016NF1105-3

Article no 16 Fibre optique, borne à broche, 10 ch., Glenair, no de pièce 181-002-127

Article no 17 Enveloppe d'isolateur électrique, 1 ch., Glenair, no de pièce 380AS001NF1612H3

Article no 18 Enveloppe d'isolateur électrique, 1 ch., Glenair, no de pièce 380HS001NF1708H3

Article no 19 Tube, Glenair, gaine bleue, 50 pi, Glenair, no de pièce M24758-D

**Besoin : 1 câble simple continu x 50 pi de longueur **

Article no 20 Tube, Glenair, gaine bleue, 1 ½ po x 150 pi, Glenair, no de pièce M24758-D

** Besoin : 3 câbles simples continus x 50 pi de longueur **

Article no 21 Connecteur, Glenair, gaine bleue 1 po, 4 ch., Glenair, no de pièce M24758-2D

Solicitation No. - N° de l'invitation

W355B-121256/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

HAL-1-66883

Buyer ID - Id de l'acheteur

ha1309

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W355B-12-1256

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Article no 22 Connecteur, Glenair, gaine bleue 1 ½ po, 12 ch., Glenair, no de pièce M24758-2F

Article no 23 Adaptateur pour filetage cylindrique, 4 ch., Glenair, gaine bleue ¾ po
no de pièce M24758-18-C-04

Article no 24 Adaptateur pour filetage cylindrique, 4 ch., Glenair, gaine bleue 1 po
no de pièce M24758-18-D-05

Article no 25 Adaptateur pour filetage cylindrique, 12 ch., Glenair, gaine bleue 1 ½ po
no de pièce M24758-18-F-07

Article no 26 Ens. de mise à la terre de l'écran de câble, 1 po NPT, 1 ch., ens. de mise à la terre de
l'écran de câble, 1 po NPT, Glenair, no de pièce GA/CSGA#E/NPT

Article no 27 Ens. de mise à la terre de l'écran de câble, 1 ¼ po NPT, 2 ch., Glenair, no de pièce
GA/CSGA#L/NPT

Article no 28 Enveloppe d'isolateur électrique, 1 ch., Glenair, no de pièce 380AS001NF2216H6

Article no 29 Enveloppe d'isolateur électrique, 1 ch., Glenair, no de pièce 380AS001NF2216H3

Article no 30 Enveloppe d'isolateur électrique, 2 ch., Glenair, no de pièce 380AS001NF2420H3

Article no 31 Connecteur, fibre optique, 1 ch., Glenair, no de pièce 180-091NF0611-2PN

Article no 32 Enveloppe d'isolateur, fibre optique, 1 ch., Glenair, no de pièce 189HS016NF1105-3

Article no 33 Fibre optique, borne à broche, 10 ch., Glenair, no de pièce 181-002-127

Article no 34 Enveloppe d'isolateur électrique, 1 ch., Glenair, no de pièce 380AS001NF1612H3

Article no 35 Enveloppe d'isolateur électrique 1 ch., Glenair, no de pièce 380HS001NF1708H3

Article no 36 Trousse de raccordement fibre optique pour MIL-PRF, 1 ch., trousse de raccordement fibre
optique pour MIL-PRF-29504/4 et /5 Termini
no de pièce 187-017-110-MM

Solicitation No. - N° de l'invitation

W355B-121256/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

HAL-1-66883

Buyer ID - Id de l'acheteur

ha1309

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W355B-12-1256

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Article no 37 5975-01-326-6507, ADAPTATEUR, ÉCRAN DE CÂBLE, 1 ch., Glenair, no de pièce GA/CSGA-K/NPT, 1 1/4-11 1/2 NPT DIAMÈTRE DU FILET; DIAMÈTRE DE CÂBLE EXTÉRIEUR MAX. 1,172 po; DIAMÈTRE EXTÉRIEUR MIN. DE L'ÉCRAN 0,800 po; FEMELLE

Article no 38 5975-01-326-6507, ADAPTATEUR, ÉCRAN DE CÂBLE, 1 ch., Glenair, no de pièce GA/CSGA-K/NPT, 1 1/4-11 1/2 NPT DIAMÈTRE DU FILET; DIAMÈTRE EXTÉRIEUR MAX. DU CÂBLE 1,172 po; DIAMÈTRE EXTÉRIEUR MIN. DE L'ÉCRAN 0,800 po; FEMELLE

Article no 39 5970-20-A0B-7506, EMI/EMP TUBE ÉCRAN, DIAMÈTRE 3/4 po, 50 MR, GLENAIR, no de pièce M24758-C AVEC GAINÉ BLEUE CONTINUE GLENAIR,